

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 août 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2135)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD529

présenté par
M. Fugit, rapporteur

ARTICLE 26 AB

À l'alinéa 4, après le mot : « partagées », substituer aux mots :

« ainsi que »

le mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.